

MANIFESTE

des **T**erritoires ruraux,
des **T**erritoires de projets, des **P**ays et **P**ôles territoriaux

A l'attention des candidats à l'élection présidentielle 2017

ENGAGEMENTS POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE A DESTINATION DES TERRITOIRES RURAUX

Association
Nationale des
Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des
Pays

ANPP
ANPP

Pôles / Pays / Territoires de projet

A l'aune d'échéances électorales majeures, les territoires ruraux interpellent les candidats aux élections présidentielles et législatives.

Dans une démarche constructive et pro-active, les Territoires ruraux représentant **80% de la surface du territoire national et 60% de la population française**, soit 23 million d'électeurs, s'imposent dans le débat public et proposent.

Issues d'une large consultation, ces propositions sont formulées sur la base d'un double constat:

- Une **métropolisation** renforcée des politiques publiques
- Un dynamisme sous-estimé des initiatives engagées dans **les territoires ruraux**

L'ANPP porte la voix des territoires ruraux, des Pays, porteurs des fonds européens et des instances de concertation territoriale, et propose ce **contrat de mandature ambitieux et réaliste aux candidats**, sur lequel chacun est invité à se prononcer.

PROPOSITION N°1 :

FAIRE DES TERRITOIRES RURAUX UN LEVIER DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Les métropoles sont évidemment des territoires moteurs de l'économie nationale. Mais c'est dans les territoires ruraux, territoires où vivent ces femmes et ces hommes, et qui accueillent le tissu des petites et moyennes entreprises, des sous-traitants... et où le potentiel économique est le plus fort, que se trouve la clef d'une économie alliant croissance, équilibre et responsabilité énergétique. C'est d'ailleurs dans nos territoires que les innovations technologiques, organisationnelles, de procédé, de concertation voient majoritairement le jour.

OBJECTIFS

- **Préserver la confiance faite aux territoires ruraux**, de par la reconnaissance de leur innovation, de leur nécessité et de leur large contribution à l'économie nationale
- **Faciliter l'émergence des projets innovants** tant économiques qu'écologiques
- Conforter les **territoires ruraux comme acteurs incontournables** des transitions en cours

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Axé sur le développement numérique, accompagner les initiatives "**incubateurs collaboratifs**" et les "**laboratoires d'initiative territoriale**" encourageant l'entrepreneuriat local en s'appuyant sur les établissements d'enseignement et développer la mise en réseau des entreprises innovantes (clusters)
- Soutenir les expérimentations conduites en matière de **relocalisation écologique** et équitable de l'alimentation (circuits courts, AMAP, groupements d'achats responsables...) et d'autonomie alimentaire
- Encourager la **silver économie**, productive ou non
- Encourager les démarches collectives ou personnelles concourant à la **transition énergétique** (télétravail, grâce à une incitation fiscale pour les grandes entreprises, mais également pour les PME), les mesures d'incitation à l'autonomie énergétique des collectivités et des individus (aide à l'investissement dans des unités locales de production d'énergies vertes, politique nationale de développement des ENR : plan solaire, plan éolien...)
- Encourager la **rénovation du patrimoine bâti** et réhabiliter des logements, notamment vacants au dessus des commerces pour maintenir l'attractivité des bourgs et faciliter l'accueil de nouvelles populations
- **Préserver le patrimoine paysager, culturel et bâti de nos territoires**, notamment en vue du développement de l'agrotourisme et du tourisme industriel
- Développer des **solutions innovantes pour le logement des jeunes et des personnes âgées** au sein des bourgs ruraux (ex : services partagés, logements adaptés, habitat connecté pour personnes âgées, mais aussi les foyers intergénérationnels)

PROPOSITION N°2 :

SE Doter des outils adaptés à une politique ambitieuse pour les territoires

Répondant à de nombreux constats abordés ci-dessus, cet axe est le deuxième volet de la réponse. Il est également indispensable qu'une politique claire soit affichée par l'Etat vis à vis de l'Europe. Les lenteurs, dysfonctionnements, aberrations observées concernant les Fonds européens sont la cause d'une déstabilisation des porteurs de projets locaux. De plus, l'Etat ne peut faire l'économie d'une réelle politique d'aménagement du territoire, nous proposons donc une Agence des Territoires.

OBJECTIFS

- **Préserver la diversité et favoriser l'équité des territoires**, plutôt que l'égalité
- **Stabiliser le cadre juridique et institutionnel**, jusqu'alors mouvant, des collectivités locales et territoriales
- **Garantir et pérenniser les financements** des politiques définies, afin de prévoir une coopération de confiance entre les différents partenaires (Etat, Europe et collectivités)

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- S'engager pour la **continuité des contrats de ruralité** par exemple serait conjointement menée avec le Ministère des Affaires étrangères)
- Définir une **stratégie nationale pour un développement équilibré des territoires** (sur un an) respectueuse de la diversité des territoires (ruraux et urbains)
- **Stabiliser par une loi d'orientation et de programmation** pour un développement équilibré des territoires
- Redéfinir les contours d'un ambitieux ministère pour les questions territoriales, avec un **Ministère des territoires**, comprenant les missions aménagement du territoire, collectivités locales, numérique, tourisme, de la mer, de la ville, de la ruralité et le volet fonds structurels européens (la coopération
- Dans la même logique, mettre en place une **Agence des Territoires** (recouvrant les actuelles CGET, la vingtaine d'agences ou instituts œuvrant sur les thématiques listées ci-dessus)
- Sanctuariser un **fonds national de revitalisation du territoire** assis sur un financement dédié
- Proposer un "**agenda rural européen**", afin de faire converger une politique européenne d'investissement et de développement à l'échelle d'un territoire cohérent et pertinent

PROPOSITION N°3 :

AMPLIFIER LES MESURES FAVORISANT L'ALLIANCE DES TERRITOIRES

Quelques initiatives ont été prises par les derniers gouvernements. Toutefois, l'accompagnement des initiatives de coopération doit être sans ambiguïté. Le partenariat gagnant-gagnant d'une métropole avec ses territoires voisins doit se généraliser sur de nombreuses thématiques : mobilité et accessibilité des services à la population, services de santé, culturels, en matière de développement économique et touristique, numérique, en matière de transition énergétique, et de gouvernance alimentaire.

OBJECTIFS

- **Surmonter la stérile méfiance entre monde urbain et monde rural**
- **Renforcer et accompagner les coopérations locales** en incitant et non en imposant
- Ne plus courir après le gigantisme des périmètres des intercommunalités et **calmer le rythme des réformes des collectivités locales**, source d'instabilité et peu propice à la coopération
- Placer le **numérique au cœur des stratégies de développement des territoires ruraux** (outil au fort pouvoir de compensation de services perdus dans la ruralité / de problématiques partagées urbain-rural : mobilité professionnelle, démographie médicale, fermeture de services publics...)

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- **Renforcer les outils de mutualisation et de contractualisation que sont les Pays et PETR**, et maintenir une ingénierie de projets dans les territoires, capable de répondre à des appels à projets innovants, compétente pour mobiliser les fonds notamment européens, et à vision prospective pour le territoire
- Créer un dispositif de « **mentorat** » **entre villes et bourgs centres** pour favoriser la transposition de dispositifs urbains (politique de quartier, smart cities...) ou le partage de compétences en ingénierie
- **Généraliser les contrats de réciprocité**, outils innovants de coopération territoriale

PROPOSITION N°4 :

DONNER LA PAROLE AUX HABITANTS ET ACTEURS DES TERRITOIRES RURAUX

La ruralité ou plus justement "les "ruralités" françaises, tout comme il y a des "urbanités", constituent un écosystème riche dont l'organisation géographique et sociale connaît des échelles diverses : de la commune de 30 habitants à l'agglomération de plus de 20.000 habitants, aux métropoles en passant par un maillage de bourgs centres à la démographie plurielle. Regroupés cependant, ces territoires représentent :

- 80% de la surface du territoire national,
- 60% de la population française,
- 55% des emplois,
- 23 millions d'électeurs, mais aussi un réservoir de biodiversité, le "sellier et les poumons" des villes, dépendantes au plan alimentaire, et surtout un espace de vie dans lequel les français choisissent de plus en plus de se réinstaller.

OBJECTIFS

- **Répondre au sentiment de délaissement des territoires ruraux**

Malgré des mesures encourageantes pour la ruralité engagées dans les derniers mois notamment dans le cadre des **Comités Interministériels**, le sentiment de délaissement exprimé par les habitants et acteurs des territoires ruraux persiste, voire s'accroît

- **Vaincre la défiance à l'égard des politiques nationales à destination de la ruralité**

Leur définition, souvent fondées sur une comparaison aux critères démographiques ou économiques qui caractérisent les pôles urbains, entretient le sentiment des ruraux d'être l'objet de décisions fondées sur une vision caricaturale, citadine et bureaucratique de la ruralité. Au final, ils perçoivent ces décisions comme mortifères pour leur territoire.

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- **Mobiliser les acteurs de la démocratie participative** (en veillant toutefois à ne pas multiplier les instances pour éviter la démobilité) tels que :
 - Les groupes d'acteurs locaux (GAL)
 - Les conseils de développement des pays et PETR
- **Développer les espaces de concertation** en s'appuyant sur des démarches novatrices telles que l'Assemblée des Territoires (Région Occitanie)
- **Encourager la mobilisation citoyenne** au travers du tissu associatif, particulièrement dense et actif en espace rural

